



Déclaration de la Commission Exécutive de l'UNSSP FO

NON À LA DIVISION ! PRÉPARONS LE 05 OCTOBRE !

Durant l'été, de nombreux établissements de santé et d'EHPAD de la santé privée ont été confrontés à la pénurie de personnel. Nombre de services ont dû fermer ou ont dû fonctionner en mode dégradé, y compris sur des lignes de SMUR. De plus, l'instauration du pass sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants ainsi que pour toute une série de catégories professionnelles aura pour effet de mettre dehors des personnels de santé indispensables au bon fonctionnement de nos établissements. Cette situation ne fait qu'aggraver l'épuisement des professionnels. Les démissions et les réorientations professionnelles n'ont jamais été aussi nombreuses.

Le gouvernement MACRON-CASTEX-VERAN met en place le pass liberticide, avec pour objectif, la poursuite jusqu'à la fin du quinquennat de l'ensemble des contre-réformes. Il utilise le pass sanitaire pour organiser la division, voire l'opposition entre les salariés, les vaccinés d'un côté et les autres qui n'auraient pas les mêmes droits. Il est décisif que nos syndicats refusent de tomber dans le piège de la division. Nous ne saurions être les auxiliaires de la campagne de vaccination obligatoire gouvernementale. De ce point de vue, il nous appartient de multiplier les initiatives permettant d'établir le lien entre le combat contre les suspensions de contrat de travail et l'ensemble des autres revendications : défense des droits et garanties, effectifs, conditions de travail, salaires... la déclaration du ministre de la santé demandant un contrôle renforcé des arrêts de travail est parfaitement intolérable.

Des centaines de millions d'euros vont être dépensés pour contrôler les pass sanitaires des personnels et des patients, alors que dans le même temps les personnels sont toujours en attente de moyens supplémentaires humains, matériels et financiers pour une meilleure prise en charge des patients/résidents.

La preuve est faite, ces mesures n'ont rien de sanitaire, ce gouvernement qui a fermé plus 1800 lits depuis mars 2020, poursuit sa politique de destruction des services publics et particulièrement de notre système de santé.

Face à cette situation, la Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée considère qu'il faut construire le rapport de force pour faire reculer le gouvernement sur toutes ses contre-réformes et obtenir satisfaction sur nos revendications.

Le 30 août 2021, les Confédérations FO, CGT ainsi que la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse appellent à **une journée de grève interprofessionnelle le 5 octobre 2021**.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE appelle ses syndicats à se saisir de cette date pour organiser des assemblées générales en amont de cette journée dans nos établissements, pour élaborer et réaffirmer nos revendications :

- **Aucune sanction pour les salariés qui n'auront pas de pass sanitaire**
- **Non au contrôle renforcé des arrêts de travail**
- **Abrogation du pass sanitaire**
- **Non au projet de contre-reforme des retraites**
- **Abrogation de la contre-reforme de l'assurance chômage**
- **Application des mesures Ségur à tous**
- **Augmentation générale des salaires**
- **Amélioration des conditions de travail**
- **Arrêt des fermetures de lits, de services, de lignes de SMUR**

Paris, le 08 septembre 2021